e Rome (gravure).

MARDI PROCHAIN 7 Janvier Vonte ré-leme du mois, Mº Rammaert-Jeu, Gé-Place, cupene et articles déclabée. Sacrifée à rix de soide. En profiter! Bientôt grande aise en vente de blanc toiles, lingerie. 43813d

UN VOL A LA CARE DU PILE. - Nui-UN YOL A LA CARE DU PILE. Numment, des malfaiteurs es sont introduits ns les voies de garage de la gare du Pile. Ins le-wagon 160747 ils ont dérobé dix-huit utelles de vin. Plainte a été déposés entre mains de M. Benet, commissaire de police se arrondissement.

du se arrondissement.

EPICERIE CENTRALE, 1, r. S'-Georges.
Lundi 6, Fête des Rois. Etrennes. R sera
offert pour un achat de 8 fr., au comptant
(sucre excepté) un magnifique thermomètre
bronze sujet artistique.

43858

GONTRE LE TRAMWAY. — Dang l'aprèsnidi de vendredi, vers deux heures et demis,
rue de Tourcoing, à hauteur de la rue Duflot, su cheval attelé à une voiture chargée de
charbon, appartenant à M. Lussier, négociant
et conduite par M. Jean Desanter, domestique, s'est jetée sur le car A. Pas d'accident.

MODES. — Madame H. Desbonnets-Del-

et conquite par M. Jean Desanter, comestique, g'est jeués sur le car A. Pas d'accident.

MODES. — Madame H. Desbonnets-Delcourt a l'honneur d'informer sa clientèle que son magasin de modes est transiéré «A la Paquerette», 50, rue de Lannoy. 43857d

LA FABRICATION CLANDESTINE DE L'ALGOOL. — Le bruit s'était répandu, samedi soir, qu'à la suite de l'arrestation de Clovis Ladant, à l'ancien domicile de qui on avait découvert, au mois d'acot, une fabrique clandestine d'alcool, le service des contributions indirectes avait opéré des perquisitions.

Renseignements puis près de trois fonctunaires, cette information est inexacte.

CRANDE VENTE RÉCLAME AN-UELUZ DE BLANC, Maison Robienez-Verdonch, 50, Crande-Rué à Roubaix. Draps et s'ales, occasions uniques. Mouchoirs pur fil la deuxaine 5,03. Stores et brise-bise, ribianc de dix france au compitant il est offart un superhe Agenda-Prime.

43845

UNION POUR LE REPOS DOMINICAL DES PHARMAGIENS ET DE LEUR PERSONNEL. Pharmaciens de garde pour la journée du dimanche 5 janvies: JMM Willor, rus du Viel-Abreuvoir, 37; Vandrejbant, rus de France; Florquin, rus du

AVIS AUX CATHOLIQUES — VICNETTE des 600LES — pour cartes de visite à envoyer sous bandes. N'étrire aucun mot, coller la vignette au dos de la carte. Tout en continuant les vignettes couleurs, le Comité a créé la Vignette deuil. L'une et l'autre sout vendues t fr. 50 le cahier de 50 vignettes, ches les librairies catholiques. 42516 SAISTE AU MINOR. — Cent cinquante hilos de obronn de mauvaise qualité ont été saisis au Minck

samed matu.

MERGLOGIE. — On annonce la mort dans sa yor année, de M. Valéry-Joseph Cau, ancien filateur, veuf de dame Alphonsine Aubert, décédé le 4 janvier 1913, en son domicile, rue de l'Amiral-Caurbet, 55, Roubaix. Ses funérailles auront lieu le Mercredi 8 Janvier, à 9 h. 1/2, en l'église Saint-Joseph, Roubaix.

Roubaix. 43000d

On annonce aussi la mort de Madame Alphonse Dhedenne, (de la boucherie chevalime de la rue de Mouvaux), décédée à Roubaix le 4 janvier 1913, dans sa 37° année. Ses fundrailles auront lieu le mardi 7 janvier, à 3 heures, en l'église Saint-Antoine de Padoue, à Roubaix. 43835

#### CROIX

HOSPIONS. — Par arreté du 19 décembre, M. le Profet du Nord a maintenu dans ses fonctions M. G. Christiaent, membre sortant de la Commission admisistrative des Hespices pour une nouvelle période de quatre années.

#### WASQUEHAL L'accident de tramway du Haut-Vinage

Mme Sidaune, née Marie Dupont, décédée vendredi à midi, à l'Hôpital de la Frater-nité, à Roubaix, des suites de ses blessures, a été transportée, samedi vers 3 heures, à son domicile, 28, rue de Roubaix, à Was-quebal.

#### LANNOT

PIANCAILLES. — On annonce le prochain ma age de M. Jean Morange, pharmacien à Lannoy ec Mile Lucie Cousin, de Neutily-en-Thelle. LYS

TOMBÉ DANS UN ESOALIER, — A la filature de MM. Delanhoy et nis, un empercheur, M. Achille Descampe. Si ana domicille à liem, a fait une esse et résulté une contudon à sa jamb droite. Douze à quinze jours de repos; docteur Caudmont. Douze à quinze jours de repos; docteur Caudmont. Dollet MESERTEI. — Chez MM. Delannoy et fila me filausa, Sophie Pluquet, es aus demeurant rue Chanty, a contracté un panaris as pouce zauche, par aute d'une piqure infectée. Quinze jours de repos; docteur Caudmont.

octeur Caudingot.

B MALHEUREUER. — A la filnture de MM.
f frères, un démonteur, M. Achille Coton
à Mam «Trois-Baudet», a glissé, puis est
ans la salle de filnture. M. le docteur Para constaté qu'il avait le poignet gauche
nade et l'extrémité du cubius fractures
au jours de repos unt éta presente au blessé.

FLERS-BOURG

Pers immation EM 1912. — La commune de Pers immation de Boutse) a est au cours de l'année 3012. 40 maissances, 32 décès, 5 transcriptions. « mort-ga, 15 mariages.

LA POPULATION EN 1912. — Il a été inscrit sur regisser de l'Emt-civil, de la commune d'Aseq, mdage l'umpée 1912, 77 naimances, 37 mariages et

Par cette délibération, le Conseil municipal vo-tait un projet de construction de la rue, dont le devis s'élevait à 24.000 france et c'est ce projet qui est actuellement en voie d'exécution. Il com-prend, on le sait, le pavage jusqu'à l'entrée de l'abattoir et un remblai de 1 m. 20. Or, M. Thérin a signé l'acte de vente qui sti-pule que le pavage sera fait sur toute la longueur da la rua, c'est-à-dire jusqu'à la rue de la Broche-de-Fer, avec un remblai de un mêtre seulement. Il faudrait alors 16.000 france de plus pour le

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1912. — L'Elet-Civil a enregistré, en 1912, et l'elet-Civil a enregistré, en 1912, et l'elet-Civil a enregistré, en 1912, et l'elet-Civil en enregistré, en 1912 en 1

WATTRELOS

A propos d'affaires municipales La Section Wattrelosienne du Parti Socia-liste nous adresse, avec prière d'insérer, la communication suivante:

M. Thárin et quelques uns de ces amis, conseil-lers ou anciens conseillers municipaux, ont fait publier, dimanche derrier, dans le Journal de Rou-besz, une précardue réponse à la aurculaire de la section wattrelosienne du Parti socialiste.

Ne pouvant réfuter aucun fait, MM. Thérin et C<sup>a</sup> tournent autour des questions, pais, finale-ment, la solère les prend et ils out recours à l'in-jure.

POUR vos CHEVEUX EXIGEZ ETROLE HAHN

correge, Grant es receblet, il est impossible d'en diminuer le handeur de l. m. 20.

Le question reste done toujoure posée:
Pourquoi M. Thérin a t-il fait introduire dans l'acte de vente des conditions particulières auxquelles il n'était pas autorisé.

A la séance du Conseil municipal du 10 décembre 1912, M. Dubns a reconnu lui-même qu'il a vant jampis été question de ces conditions particulières et qu'en les introduisant dans l'acte de vente, il y qu'et eu acte élloyal et qu'on auxiltempt un vieillard en la personne de M. Thérin n'a pas été trompé, puique le notaire lui avoit soumis, buit journ sant les signature, le projet d'acte de vente.

Répétons-le: M. Thérin n'a pas été trompé, puique, pour la signature de l'acte, il s'est rendu en l'étude du notaire, accompagné de trois conseillera, Quels sont ese conneillera.

M. Thérin a done outrepassé ses pouvoirs. M. Thérin a done trompé le Conseil municipal. M. Thérin a's done trompé le Conseil municipal. M. Thérin a's done trompé le Conseil municipal. M. Thérin a's est done rendu coupsble d'un acte détrois conseillera, Quel dient MM. Thérin et Cle ant telluyal en prenant des engagements dont il doit seul être rendu personnellement responsable.

Et maintenant, que diaent MM. Thérin et Cle ant telluyal en prenant des engagements dont il doit seul être rendu personnellement avent quelque choce à voir avec Wattzelos.

Et maintenant, que diaent MM. Thérin et Cle ant telluseus surcharges les ville de contributions, d'onversave Wattzelos, a payer, que la nouvelle municipalité thérin conduisait la ville de Wattrelos à la faillitte en gaspillant les finances communales.

Pour la section wattrelosienne du parti aocialiste.

M. Calllet, commissariat de police de se classe de Wattrelos, est classé à l'avenir, dans la cet son municipalité contra de l'en publie un décret aux ermes duquel le commissariar de police de se classe est nommé. sur place commissarie

pt. Of cournent autour des questions, pais, finalement, la solare les prend et ils ont recours à l'injuertes, nous savions bien qu'il n'y a pas de
plas aveugles que ceux qui ne veulent pas voir
et des plus aourse que ceux qui ne veulent pas
entendre. Mais nous ne panuons pas que MM.
Theiris et d'e aursient le souper de recourir à la
ruse pour plaider non coupables.

Avois afinns déjours leurs combinaisons et les
clouer definits au pilori.

1 Que M. Thérin avait quitté la mairie en
laisant plus de deux millions de dettes;
2 Que M. Thérin avait, en moins de trois ans,
de 1803 à 1812, mis à la charge des contribusbles,
la somme de 1.665.62 fr. 60;

3 Que l'administration Thérin avait mis à la
charge autiere des contribusbles la déponse totale
pour la construction d'aqueducs, alors qu'elle aurait pu obtenir une forte settemetion de l'Etaplif.

4 Que l'administration Thérin svait gaspin
l'agent des contribusbles en consacrant 221.000
france pour un abattoir construit en dépit du
bon sens le plus désmentaire;

5 Que M. Thérin avait entrepreneurs;

6 Que M. Thérin avait chet pour le prix de
27.500 francs le terrain de Mme de floujoux, sans
aisser un seul cestime de disponible pour le
payer;

7 Que M. Thérin avait contrepenseurs;

7 Que M. Thérin avait contrepenseurs;

7 Que M. Thérin avait chette pour le prix de
27.500 francs le terrain de Mme de floujoux, sans
insiser un seul cestime de disponible pour le
payer;

7 Que M. Thérin avait contrepenseurs;

7 Que M. Thérin avait coutrepassé aes pouvoirs.

7 Que M. Thérin avait coutrepassé aes pouvoirs.

7 Que M. Thérin avait contrepenseurs.

7 Que M. Thérin avait coutrepassé aes pouvoirs.

7 Que M. Thérin avait coutrepassé aes pouvoirs. ge classe de Wattrelos, est classé à l'avenir, dans la 2e classe.

M. Caillet, commissaire de police de 3e classe, est nommé, sur place commissaire de nolice de 2e classe.

Nous apprenons avec plaisir cette élévation du distingué fonctionnaire qui assume, avec de remarquables apitudes, la besogne ardue de diriger les services d'ordre et de sécurité publics dans la ville frontière. Nous lui présentons nos sincères félicitations.

# TOURCOING

La journée du dimanche 5 janvier :

Marché.
Musée de 10 L. à 1 h.
Usée de pargue, josmée.
Eibliothèque communale, jermée.
Eibliothèque copylaire, de 3 h. à midi.
Eibliothèque cutholique, 16, rue den Orphelins,
e 10 h. à midi.

de 10 h. à miti.
Consultations juridiques municipales, à l'Institut Social, de 10 h. à midi.
Sersitariat du Peuple, Maison des Œuures, 85,
rue des Ureulines, de 3 h. à 11 h.
Œuvre de Saint-Prançois-Hégie. 85, rue des Ursulines, de 7 h. 12 à 8 h. du matin.
Théôtre Municipal: Matinée à 3 h.: Le comm.
Be Luxemboure. Soirée à 7 h. 3/4: Réve de
Valse et le Rubicon.

#### **UNE ANNÉE**

Qu'est-ce qu'une année dans la vie d'un homme?

Que d'événements pourtant dans ce court
espace de 365 jours!

Tous les journaux ont fait déjà l'inventaire national et mondial de l'année qui vient
de finir.

6. Que M. Thérin avait acheté pour le prix de 27.590 francs le terrain de Mme de Roujoux, sans laisser un seul ceptime de disponible pour le paver;
7. Que M. Thérin avait outrepassé ses pouvoirs en intredisiant dans un acte de vente des réserves et conditions particulières onéreises pour la ville, et ce, à l'insu du Conseil Municipal;
8. Que M. Thérin avait fait approuver par son Conseil Municipal un projet de constitución de l'hospice sans tenir compte du terrain acheté à Mine de Roujoux;
9. Que M. Thérin compte du terrain acheté à Mine de Roujoux;
9. Que M. Thérin avait imposé pour trente années les contribusbles de Wattrelos de trente nouveaux centimes additionnels extraordineires pour chaque année.
Voila ce que nous avons dit, roilà ce que nous maintenons et ce que nous affirmons être l'exacte et pure vérité.
Que répond M. Thérin l'Mensonges, oset-il dire.
Les menteurs sont de votre côté, M. Thérin.
Voyons un peu:
Oui, vous avez laissé plus de deux millions à payer; oui, en trois ans, vous avez mis sur le dos des contribusbles un million et demi; oui, vous avez dis su budget chaque année pendant 30 ans, et qui ne pourront être réduits ni aupprimés parce que ce sont des centimes extraordinaires.
Voilà votre curve. M. Thérin. Tandès que les 12 contimes ordinaires votés cette année par le Conseil municipal pour l'annee 13.5. rous les journaux ont fait déjà l'inventaire national et mondial de l'année qui vient de finir.

Faisons aussi notre inventaire local.
Qu'a donc été 1912 pour Tourcoing?
Sans nul donte elle restera l'année de l'entrée d'une minorité socialiste dans notre assemblée communale. Ce fut là vraiquent le fait politique capital. Le Conseil municipal de Tourcoing était resté homogène pendant de longues années, mais cette trop grande homogénéité qui se traduisait par une acceptation aveugle de la gestion des amis permit de graves désordres qui alimentèrent d'ailleurs abondamment la campagne électorale du mois de mai dernier.

Tout le monde se rappelle encore la découverte, à la mairic, de registres non tenus à jour depnis quinze mois, les révélations de M. le docteur Vanneutville sur les marchés de gré à gré, le coup de théâtre de M. Drou, dénonçant lui-même dans une réunion, les agissements « passibles de la Cour d'assisses d'un de ses anciens adjoints dont le départ était jusque là resté inexpliqué.

L'opinion publique réclamait un contrôle. La R. P. fut loyalement proposée. Par suite du refus du parti radical et du parti socialiste el le parti socialiste ne plus marcher la main dans la main au second tour de scrutin, et dix socialistes et un républicain socialiste entrèrent avec 25 radicaux à la mairie.

Cependant, le Conseil de préfecture, par un jugement vraiment extraordinaire, annula l'élection de ces onze conseillers. Le parti libéral donna alors pour consigne à ses adhérents de voter pour ces invalidés oui, des lors, rentrèrent en hoc à l'Hôtel de Ville.

A côté de cette histoire politique qui marque une étape dans l'organisation des partis politiques tourquennois, l'histoire commerciale et industrielle de 1912 marque malheureusement une sorte de tassement dans les affaires de la cité, tant à cause des difficultés d'exportation, que par l'influence néfaste des guerres qui jetèrent le désarroi dans les relations internationales et à l'intérieur du pays.

L'histoire industrielle retiendra aussi la terrible explosi Voilà votre œuvre, M. Thérin, Tandis que les 12 centimes ordinaires votés cette année par le, Conseil municipal pour insufficance de revenus, n'ont éét éréés que pour l'année 1913.

Pourquoi donc parlez-vous tant de ces centimes cocasionnels ordinaires, alors que vous faites la sourde oreille sur vos trente centimes extraordinaires?

En 1910, vous avez fait voter 86 centimes 50 d'inaufféance de revenus et en 1911, 55 centimes. Sur ces années 1910 et 1911, la municipalité accialiste a donc diminé de onus centimes additionnels la contribution.

N'essayez donc pas, M. Thérin, à donner le diange.

N'essayez donc pas, M. Thérin, à donner le change.

Vous parlez d'expert-comptable. Mais nieriezvous les chiffres fournis par le receveur municipal, 
votre ami, M. Lallemand?

Vous n'alles pas, nous supposons, soupçonner 
M. Lallemand de complaisances. Et le receveur 
municipal le voudrait-il, qu'il en serait empéché, 
puisque tous ses netes, toute sa comptabilité sont 
vérifies et controlés par le trésorier-payeur général 
et la Cour des comptes.

Le trésorier-payeur général et la Cour des comptes sont bien, croyons-nous, les meilleurs expertscomptables.

tes sont bien, croyons-nous, les meilleurs expertscomptables.

Pour la question des aqueducs, vous n'en soufiez mot. Nous n'avons donc qu'à prendre act
de votre aveu.

En es qui concerne l'abattoir, nous maintenons
que vous auries pu dépenser beaucoup moins de
221.000 francs et que vous avez fait construire
est établissement en dépit du bon sens, sans yous
inquiéter des voies d'accès et de la question de
l'eau. Sur ces deux derniers points, vous faites
le muet.

l'eau. Sur ces deux derniers points, vous faites le muet.

Sur la question du remboursement des droits d'octroi à des entrepreneurs, vous répondez: Hôtel de Ville, Les électeurs ne se laisseront pas prendre à cette malice.

M. Therin avait prouis de faire rembourser des droits d'octroi payés par des entrepreneurs. Ces droits d'octroi étaient bien dus à la Ville et n'evalent rien à voir avec les travaux de l'Hôtel de Ville, Ces entrepreneurs ne sont pas des entrepreneurs des travaux de l'Hôtel de Ville, Est-ce clair! Pourquoi M. Thérin voulait-il favoriser ces entrepreneurs au détriment des finances de la Ville et de l'estate et l'estate et le l'estate de l'Absteir, vous répondez avec la même vase, en faisant appel à la délibération du Conseil municipal du 31 décembre 1911.

Par cette délibération, le Conseil municips! votate un projet de construction de la rue, dont le favoir de l'estate un projet de construction de la rue, dont le favoir de l'estate un projet de construction de la rue, dont le favoir de l'estate un projet de construction de la rue, dont le favoir de l'estate un projet de construction de la rue, dont le favoir de l'estate de l'estate d'estate d'estate de l'estate d'estate d

relations internationales et à l'intérieur du pays.

L'histoire industrielle retiendra aussi la terrible explosion de chaudière qui, le 3 mars 1912, coîta la vie à quatre ouvriers de l'usine Lorthiois et en blessa quinze autres.

Quant à l'histoire sociale, elle restera dominée par deux faits saillants : d'abord la constitution d'une caisse syndicale de retraites qui englobe 13.000 adhérents, et l'inscription de la presque totalité des assujettis sur les listes d'assurés de la oi des retraites ouvrières; et ensuite l'acuité des conflits du travail. Les grèves furent longues, telles la grève des charpentiers et celle des mécani-

ciene, et les patrons usèrent même du lockout, ce qu'ils n'avaient pas encore fait jusqu'ici.

La vie religieuse s'est montrée plus intense que jamais, et le chef du diocèse, Mgr
Delamaire, vint lui-même présider une réunion générale de toutes les œuvres catholiques de l'ourcoing, qui montrèrent en ce jourla leur splendide vitalité. 1912 vit aussi la
reprise des messes de minuit le jour de
Noël.

Les fêtes publiques (prest par le la la contraction de la contractio

reprise des messes de minuit le jour de Noël.

Les fêtes publiques furent nombreuses et saimées. Tous les quartiers eurent les leurs qui attirèrent des foules.

Le patriotisme eut sa journée, quand la cité tout entière fit une magnifique manifestation aux cinq cents braves qui regurent la médaille commémorative de 1870.

Il n've uit heureusement pas trop grand nombre de crimes ni de vols. Une cabactière tua un de ses clients qui l'avat i multée. Un homme fut tué dans une bacarre d'apaches. La e bande à Fifi-Volard » dévalisa quelques maisons inhabitées pendant les vacances. Mais c'est tout à l'honneur de la police, dont les actifs commissaires ne ralentissent jamais leur vigilance, que dans une ville frontière comme la nôtre, la tranquillité publique ne soit pas davantage troublée.

Telle fut, en un bref raccourci, l'année 1912. Que 1913 nous soit propice!

F. D...

### La Fête de l'Alliance Françaisa

Le programme de la fête de gala qui sera donnée mardi prochain, à 8 heures et demie



Le prince ROLAND BONAPARTE

Le prince ROLAND BONAPARTE

au Théâtre Municipal, par le Comité de l'Alliance Française comprend : 1º Une allocution
du prince Roland Bonaparte, qui a bien
voulu accepter la présidence de cette fête; 2º
une conférence sur l'Alliance Française par
M. Paul Delombre, ancien ministre du Commerce; 3º un concert avec le conçours de Mile
Demellier, de l'Opéra-Comique; de M. Barreau, baryton de la Guieté Lyrique; de M.
Roger de Beaumercy, de «La pie qui chante ».
Le concert sera terminé par une comédie en
un acte, « Les femmes qui pleurent », interprétée par les artistes de la troupe de comédie du Théâtre Municipal.

Après la soirée, des voitures se tiendront à
la disposition des personnes retournant à
Roubaix'; prière de se faire inscrire au contrôle du Théâtre, en arrivant.

La location des places commencera lundi à
dix heures du matin au Théâtre Municipal.

#### Mort de M. l'abbé Cornille VICE-DOYEN .

VIOE-DOYEN

ET ANGIEN ECONOME DU COLLÈGE

Les Tourquennois et spécialement tous ceux qui ont passé par le Collège du Sacré-Cœur apprendront avec un vif regret la mort de M. l'abbé Cornille, qui fut pendant plus de 40 ans, économe du Collège. M. l'abbé Cornille, qui, depuis quelques années était autorisé à porter la mosett de vice-doyen, s'est éteint doucement, samedi soir, à 10 h., en son domicile rue de Lille, 94. Il était àgé de \$4 ans.

Ordonné prêtre en 1853, M. l'abbé Cornille avait été placé à la tête des services administratifs et financiers de l'Institution du Sacré-Cœur, et il y montra une habileté et une compétence, qui valurent à l'établissement secondaire, une ère remarquable de prospérité. C'était l'époque où Mgr Leblanc était principal, et celui-ci le éflicita toujours des services éminents que lui rendait son actif collaborateur.

A sa qualité d'économe, M. l'abbé Cornille joignait celle de maître de chapelle. C'est lui, qui, pendant 40 ans, s'occupa des cérémonies religieuses, qui ont toujours eu au Collège, un si bel éclat. Il forma une chorale et une musique d'élèves et, étant luimême très musicien, il ne cessa de développer chez ses jeunes amis, le goût des chésdiceuvre des maîtres.

M. l'abbé Cornille était aussi professeur de catéchisme et il inculqua à de nombreux Tourquennois les principes chrétiens qui rendent forts dans la vie.

Sa simplicité, son amabilité, son obligeance attiraient à lui la sympathie de tous et il n'est personne de ceux qui le connurent qui n'ait gardé de lui le meilleur souvenir.

Une occasion s'offrit d'ailleurs à tous ses élèves et amis de témoigner à leur ancien maftre toute la sympathie qu'ils avaient pour lui.

Ce fut lors de ses noces d'or sacerdotales. Ses so années de prôtrise furent fétées solennellement au milieu d'une très nombreuse affluence et M. l'abbé Cornille et montra très touché de cette manifestation d'estime et d'amitié.

ladie.

M. l'abbé Cornille était originaire de Rou
baix. Nous présentons à la famille du vénér
défunt, nos profondes condoléances.

MORT de M. CHARLES CROMBEZ-CLO-

MORT de M. CHARLES GROMBEZ-CLORIEUX. — Nous apprenons la mort, à l'âge
de 59 ans, de M. Charles Crombez-Golorieux,
négociant, demeurant rue Chanzy, 38.

M. Charles Crombez-était vice-président de
l'Union Sociale et Patriotique et fut de nombreuses fois candidat aux élections municipales sur la liste de l'Union Sociale et Patriotique et de l'Action Libérale Populaire.

Il était unanimement estimé de ses concitoyens. Les pauvres avaient pour lui une affection particulière, car il s'était donné tout
entier à l'Œuvre du couchage des pauvres, il
visitait tous les misérables logements et faisalt donner la literie nécessaire là où il n'y
en avait pas. Il avait fait de cette œuvre son
cuure et les services rendus ainsi à la misère,
aussi bien qu'à l'hygiène et à la morale furent immenses.

AU PATRONAGE SAINT-OHRISTOPHE.

aussi bien qu'à l'hygiène et à la morale furent immenses.

AU PATRONAGE SAINT-OHRISTOPHE.

On nous prie de dire que le patronage St. Christophe de la place Leverrier sera fermé aujourd'hui dimanche, pour faciliter aux familles les visites avec leurs enfants.

Voici, d'autre part, la situation de la caisse dotale Saint-Christophe, établie au patronage le 1er juillet 1910. La caisse possède suivant son bilan au 31 décembre 1912, la somme de 2.417 fr. 20, et compte 45 adhérents. Le taux d'intérêt est cette année de 4 1/2 %. La répartition des primes de 5 %. Le tour remboursable à 25 ans, ou 4 l'époque de leur mariage. Nous ne pouvons qu'applaudir atte œuvre que nous souhaitons voir s'étendre et prospèrer.

AVIS AUX CABARETIERS. - Les Hos

pices de Tourcoing, nous adressent muniqué suivant : nunqué suivant:

Il est rappelé sux cabaretiers qu'ils doivent demander au moins huit jours à l'avance l'autorisation de douner des concerts, soirées ou bals dans leur établissement. Les permis délivirés par la mairie saront déposés à l'Economat des Hospices, 5, rue d'Havré, où les intérassés doivent les retires, sous poine de poursuites, le samedi avant 6 heures du soir, contre le paiement de la taxe habituelle.

b neures du soir, contre le paiement de la taxe

UN DOMESTIQUE INDELICAT. — M.
Hourquin, courrier des Postes, à Tourcoing,
demeurant rue du Moulin-Fagot, avait chargé son fils, d'aller payer à M. Houzay, maréchal-ferrant, rue du Caire, une somme de
23 fr. 75. Comme ce dernier était absent, le
jeune homme remit l'argent à son ouvrier,
Jean Seynave, demeurant en garni rue des
Piats, en le priant de le remettre à M. Houzay. Seynave a pris aussitôt la fuite avec la
semme et n'a plus reparu à son domicile.
Le patron a déposé une plainte à la police
contre son ouvrier. M. Lenfant, commissaire
de police du 3e arrondissement, a ouver une
enquête. Les recherches entreprises pour retrouver Seynave son restées infructueuses.

UNE SOHEMIENNE ARRÉTÉE POUR

de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête. Les recherches entreprises pour retrouver Seynave sont restées infructueuses.

UNE SOMÉMIENNE ARRÊTEE POUR VOL. — Le 3 août dernier, deux Bohémiennes entraient au casé de Mme Desmettre, rue St-Jacques, 46, où elles se faisaient servir chacune une consommation. Au moment de régler l'une des deux semmes mit une pièce d'un franc sur la table. La cabaretière rendit la monnaie sur la table, puis elle se dirigea vers sa cuisine sans prendre la précaution de ramasser la pièce. A son retour, peu de temps après elle s'aperçut que les deux Bohémiennes avaient disparu avec la pièce d'un franc. Mme Desmettre avait déposé aussitôt une plainte à la police contre les deux Bohémiennes. Hier matin, les agents de sûreté Schittecatte et Six, exerçaient une surveillance rue de la Gare, quand ils remarquèrent une Bohémienne dont le signalement correspondait à celui de l'une des visiteuses de Mme Desmettre. Elle allaît de maison en maison, proposant aux habitants de leur dire la bonne aventure. Les agents de sûreté l'appréhendèrent aussitôt et la conduisirent devant M. Guichard, commissaire de police du rer arrondissement. Cette semme a déclaré se nommer Rosalie Lagrain, épouse César Veys, égée de 24 ans, rempailleuse de chaises, domiciliée à Roubaix, rue des Longues-Haies, 200. Interrogée sur le vol, elle a nié en être l'auteur, elle prétend n'être jamais entrée chez Mme Desmettre. Mise en présence de la Bohémienne, la cabaretière l'a formellement reconnue pour l'une des deux visiteuses.

Le magistrat a rédigé procès-verbal à la charge de Rosalie Lagrain.

Le MOUVEMENT DE LA POPULATION FIRANGERE a est effectué, du 29 décembre au 4 janvier, de la façon auivante: hommes, 6; senfant, 1; departs: hommes, 4; semmes, 5; enfant, 1.

PHARMACIENE DE CARDE pour le dimanche 5 invier, de la façon auivante: hommes, 6; femmes, 8; enfanta, 9; départs: hommes, 4; semmes, 5; enfant, 1.

PHARMACIENE DE CARDE pour le dimanche 5 de l'automobile 742-D-7, qui avait négligé déclairer l'arrière de sa m

MOUVAUX

M. GONDRY, DIRECTEUR DE L'EOLE
DE GARCONS, ELEVÉ SUR PLACE A LA
1º CLASSE. — Nous apprenons que M. Gondry,
directeur de l'école publique de garçons, à Mouvaux, qui avait été designé pour le poste de CroixCentre, avec sept adjoints, est maintenu, sur sa
domande, à Mouvaux. D'autre part, il est dievé
sur place, de la seconde à la première classe.

#### LILLE

EUGENE DEULLY QUITTE LE PALAIS DES BEAUX-ARTS — M. Eugène Deully, conservateur des Musées de Lille, vient de solliciter sa mise à la retraite, afin de reprendre activement la palette que ses absorbantes fonctions lui faisaient délaisser. Pour remplacer M. Deully, il est question, de M. Emile Théodore, conservateur-adjoint.

Convois Funches

Monsieur vaiery-Jeseph OAU, Ancien Pilateur,
veuf de dame Alphensine Augent, decède à Rosbaix, le 4 janvier 1913, dans sa 70° année, administré des Sacremente. Messe de Conval, le Mareil
7 sourant, à 9 heures) Vigiles, le même Jeur, à
6 heures; Convoi et Service Solennels, is Mecresi
a dudit mois, à 9 h. 1/3, eglise Baim-Joseph. Assemblée, rue de l'Ampia-Coultet, à
Mudame Aiphense Smilloffentie, see spirit par des
Mudame Aiphense Smilloffentie, see spirit par des
dens sa 5° saurée, Schulmatese des Justices, dans sa 5° saurée, Schulmatese des Justices, decède a Toulnax, le 4 Janvier
dans sa 5° saurée, Schulmatese des Justices, de des
des saurées, decède a Toulnax, le 4 Janvier
dens sa 5° saurée, Schulmatese des Justices de Courant à
2 heures, qu'iles Baint-Artoine de Parque, dot 6 con
copps sera conduit su cimetière de Mouveux.

Assemblée rue de Mouvaux, 19, « Boucherte Chevaline», à 2 heures et demie.

Les personnes qui par erreur n'auvaient pas reçu
de lettres de faire-part de la mort de
Monsieur Jacques WATPEL.

pleusement décède à Mons-en-Barouit, le 3 janvier
1913, dans sa quarante-builtome année, administré
des Sacrements de hotre mère la Stime-Eglise, son
priècs de considérer le pré-ent avis comme une
invitation d'assister aux Couvol et Service Bolenard
regitte de Sense-en-Barouit.

Assemblée à la mateon mortunire, 196, route de
Roubalt, à 9 h. 3/4, Car F
Selon la volonté du d'funt ont est prié ne p'apporfer, in feurs, ai couronnes.

MESSES et Oblits

#### Messes et Obits

Madame Marie VALCKE, veuve do Mon Mortense DESMETTRE, décôdée à Roubaix, le embre 1912, dans sa 6<sup>th</sup> année, administrée sacrements. Obit Bolennet du Mois, le turnet à ler 1862, à 10 pouves, en l'église Entendagelà.

#### Nouvelles Religieuses CROIX

LEERS

Caire a Menveorue, est transfere a case:. L'INCTALLATION DE M. LE DOVEN DE TEM-PLEUVE. — L'Installation de M. Labbé Fontaise, doyen de Tempieuve, aura lieu dimanche 12 janvier, à 2 heures 1/2 de l'aprés-midit, sous la présidence de Mgr Carlier, vicaire-général.

LES RÉCEPTIONS DU NOUVEL AN A L'ARCHYC.

LES RÉCEPTIONS DU NOUVEL AN A L'ARCHYC.

VÉOMÉ. — MM. les archipretres de Saint-PierreSaint-Pauli et de la Madeleine crolent bon de rappeler que Mgr l'archevêque recevra, pue Royale. 63, 
a Lille, le nercredi 8 januare, à dix heures, tout le 
clergé séculier de Lille, e ast-a-dire: MM. les duyens, 
suers, superieurs. aumôniers. Vicalies et professeurs il recevra en memo tempe et à la même heure

Cette ont portaine par la mais des faurenaux et la

## TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

DE LILLE

Audience du 4 janvier 1913

Présidence de M. Gopant, vice-président

L'affaire de la « Sécurité Commerciale »

L'agant d'affaires Edgard Hubeaux avait installé, rue de la Gare, à Roubaux, un cabinet d'affaires, sous le titre « Securité Commerciale », ayant comme spécialité le recouvrement infailible rapide et économique de toutes creances.

A gand renfort de reclame, il s'attira une clientile nombreuse de gens qui, en toute confinnce, le chargerent de recouvrements. Hubbaux recevait et ne rendait pas. Beaucoup de ses clienta jugérent bon de ne pas, se faire connaître et les neuf victimes qui se plaignent sont loin d'étre les seules que fit l'agent d'affaires.

M. Pierre Rauson, négociant, rue de la Station, 130, à Mouscron, fut ainsi privé de 85 fr. 90; M. Jeel Philippot, épicier, rue Voltaire, à Croix, da 80 fr. 90; M. Henri Beyena, tailieur, rue Saint-Pierre, 58. à Mouscron, de 1400 fr.; M. J.-B. Lepers, de Wasquehal, de 52 fr. 50; M. Paul Dhennin, boucher, rue Carnot, 130, à Fâches-Thumesnil, de 61 fr. 50; M. Cyrille Delobel, cabaretier, rue Bayart, 34. à Roubaix, de 355 fr.; M. J.-B. Provost, de Wasquehal, denviron 500 fr.; M. le docteur Pollet, de Lille, de 150 fr.; M. le docteur Pollet, de Lille, de 150 fr.; M. le docteur Pollet, de Lille, de 150 fr.; M. le docteur Pollet, de Lille, de 150 fr.; M. le docteur Pollet, de Lille, de 150 fr.; M. le docteur Pollet, de Lille, de 150 fr.; M. le docteur Pollet, de Lille, de 150 fr.; M. le docteur Pollet, pour la faite; un sn de prison et 25 fr. d'amende par défaut.

détaut.

A PROPOS DE LATZ. — Nous avons relaté, hier, le jagement intervenu à propos de veate de lait à Wattreloa. Mime Clémence Coeman nous prie d'insérer la lettre enivante:

\*\* Monsieur le rédacteur du Journel de Reubaix.

\*\* Veuillez avoir l'obligeence de rectifier dans votre prochain numéro. une avreur que vous avez faite dans le compte-rendu du Tribunel Correctionnel de Lille du 3 janvier.

\*\* Yous dites que je suis condamnée à 50 fr. d'amende pour avoir vendu, à Wattreloa, du leit pur contenant 35 % d'eau; voici de quoj il s'agit: aux courts jours de l'hiver, on ne trait plus les vaches que deux fois par jour, à 5 heures du matin et à 6 heures du noir et les voiains viennes atin et à 6 heures du noir et les voiains viennes de la journés. M. le commissaire de Wattreloa est venu chercher le lait à la ferme, à coute heure de la journés. M. le commissaire de Wattreloa est venu chercher le lait à la ferme, à coute heure de la journés. M. le commissaire de Wattreloa est venu que le lait de la commissaire de la pries moi, à 4 heures au demis du soir, prendre deschantillens, alors qu'il ne réstait plus que que que le lait ne contena de que le lait ne contenu que en avait contenu une vinde de la contenu que le lait ne contenu de passe de la contenu a l'analyse, qu'il pearaissais dervind à annir par 35 %. Tous commissaire de litres, Il a été recomme, à l'analyse, qu'il pearaissais dervind à annir par de la contenu profit et donc marmité de la deux processe par la contenu profit et donc profit est de la contenu profit et donc profit est de la contenu profit et de la leur de la la contenu profit et de

Roland Charmeroy, et vous expliquerer que Marc Vigier est un pseudonyme que je prends pour voyager incognito. Oui, l'explication est acceptable. Au

- Oui, l'explication est acceptable. Au surplus, il n'y a pas d'autre solution. Ce qui sera amusant, ce sera de jouir du spectacle de ta soudaine apparition... Un vrai coup de théâtre!

théaire!

« Je me suis rendu compte, en effet, lors de ma dernière visite chez Perdiccas, que tous, dans cette maison, connaissent parfaitement ta disparition mystérieuse et la cruelle énigme qui pèse sur ton sort depuis trois mois.

mois.
Roland réfléchit un instant.
— Mon cher ami, murmura-t-il, il faut bien que je m'habitue à jouer ce rôle. L'aventure dont j'ai été victime est tellement extraordinaire que mon apparition fera, n'importe où,

sensation.

— Eh bien, puisque ça ne t'effraie pas, allons y... Tu es prêt?

— Tout prêt.

— Partons. En arrivant de bonne heure, nous pourrons bavarder plus tranquillement et peut-être faire un bridge: Cimon est un joueur enragé.

Les deux amis descendirent et se trouvèrent sur le quai en moins d'une minute.

Il était cinq heures passées, mais comme le temps était très clair, il faisait encore grand sour.

— Tiens, fit tout à coun d'Ersient.

grand sour.

— Tiens, fit tout à coup d'Espinay, il me semble que cet indivdu qui avance là-bas en gesticulant se dirige vers nous. Qui est-ce donc? onc? Charmeray faillit sclater de rire. (à spiere)

#### 4- JOHDNAL DE ROUBAIX du dimanche & janvier 1913 Nº 44

Le Testament du Fou Par PAUL DE GARROS

Touten les lettres de ma femme, qui re-flètent asset exactement l'état d'esprit de Mile-Hautcherge, ne m'ont jamais laissé de doute sur les sentiments de ta fiancée à ton égard, mais j'ai eu beau te le répéter sur sous les tons, tu n'as pas voulu me croire-il suffit aujourd'hui d'un mot de ton dome-tique pour que tu sois convaincu de la sin-cérité de l'affection de Mile Denise.

Le menais vos exhortations pour des

certe de l'anection de Mile Denise.

Je prenais vos exhortations pour des conseils intéressés que vous inspirait votre sollichade pour moi, tandis que mon domestique h'a fait qu'exprimer ce qu'il a vu. Et puis, vous savez aussi bien que moi que les yeu arestent parfois farmés devant l'evidence et qu'un détail insignifiant peut ensurement.

ce et qu'un detair unigament per couvrir.

« Maintenant, vous exagéres en disant que je suis convaincu de la sincérité de l'affection de Desise... Non, pour être convaincu, j'ai besoin de preuves sérieuses.

— Il me semble que tu vus poquair les avoir sans te déranger. Ton ami, pardon't tra ex-ami Jean de Félizanne sera probablement em Crètes dans quelques jours. Ta pour l'intestroger et je pense qu'il te démon-

trera facilement que tes griefs contre lui sont aussi peu fondés que ceux que tu avais con-tre Mile Hauteberge.

— Qu'est-ce que Félizanne viendrait faire en Crète? interrogea Charmeroy surpris.

— Il viendrait tous simplement demander la main de Mile Béatrix Contarini à son oncle M. Cimon Perdicas — ce qui prouve au moins que Mile Hauteberge n'était pas l'ob-iet principal de ses préoccupations. jet principal de ses préoccupations. Le visage de Roland s'éclaira.

Le visage de Roland s'éclaira.

— Ce n'est pas une preuve absolue, mais c'est une présomption sérieuse, murmurà-t-il après un instant de réflexion. Quel dommage que Félizanne atrive ici juste au moment où je suis forcé de rapartir!

— Tu pourrais bien retarder un peu ton décart.

Je suis torce de repartir!

— Tu pourrais bien retarder un peu ton départ.

— C'est que j'ai bâte maintenant...

— de revoir Mile Hauteberge? acheva d'Espinay, c'est tout naturel.

— Je n'en disconviens pas, fit Charmeroy légèrement troublé. Mais je suis pressé aussi d'intervenir dans le procès où so débattent mes deux estimables cousins, Frémine et Lamarlière. Ils sont actuellement sous les verrous, comme prévenus d'avoir fabriqué le testament trouvé dans mon bureau.

« N'ayant jamais fait qu'un seul testament, celui qui partageait ma fortune entre Féliranne et ma tante Eudoxie, je suis bien sûr que ce deuxième testament est faux et tout prouve, d'ailleurs, qu'il est l'œuvre de mes cotsins.

« Ce serait très amusant si les experts

ousins.

« Ce serait très amusant si les experts pièce pane! A faut s'astenden à tout, avec les spettal par l'édécar est-oue!

« C'est une raison de plus, d'ailleurs, pour que je tienne à assister aux débats : ma seule présence mettra tout le monde d'acçord.

— Bah! tu as du temps devant toi. Si les cousins viennent d'être arrêtés, ils ne passeront pas devant le jury avant quelques avec ton ami de Félizanne.

— Je serais certainement très content de le voir le plus tôt possible. Si je peux retarder mon départ, je ne demande pas miera que de rester.

— Alors, c'est entendu, tu vas réfléchir, conclut d'Espinay, et tu tâcheras de t'arranger pour prolonger ton séjour ici autant que cela sera nécessaire. Pour charmer tos loisirs, en attendant, je suis chargé par mon ami Cimon Perdicas de t'inviter à diner pour que de rester.

— Alors, c'est entendu, tu vas réfléchir, conclut d'Espinay, et tu tâcheras de t'arranger pour prolonger ton séjour ici autant que cela sera nécessaire. Pour charmer tos loisirs, en attendant, je suis chargé par mon ami Cimon Perdicas de t'arranger pour prolonger ton séjour ici autant que cela sera nécessaire. Pour charmer tos loisirs, en attendant, je suis chargé par mon ami Cimon Perdicas de l'arranger pour prolonger ton séjour ici autant que cela sera nécessaire. Pour charmer tos loisirs, en attendant, je suis chargé par mon ami Cimon Perdicas de l'arranger pour prolonger ton séjour ici autant que cela sera nécessaire. Pour charmer tos loisirs, en attendant, je suis chargé par mon ami Cimon Perdicas a un petit cousin nomme con Perdicas a un petit cousin nomme Georges Perdiccas, qui t'a aperçu sur le quai, il y a quelques jours, en ma compagnic, paraît-il, et qui a cru reconnaître en toi un camarade du quartier latin.

— C'est possible, mais ie n'ai aucun souvenir de ce nom. Du rește, plusieurs fois déjà vous m'avez parlé de votre ami Cimon Perdicas a un petit cousin nomme Georges Perdiccas, qui t'a aperçu sur le quai, il y a quelques jours, en ma compagnic, paraît-il, et qui a cru reconnaître en toi un camarade du quartier latin.

— C'est possible, mais ie n'ai aucun souvenir de ce nom. Du rește, plusieur, foi dejă

cule. Mais, s'il s'avisait de bavarder, soyez tranquille, je serai là pour lui fermer le bec.

— Allons, à la grâce de Dieu! déclara le capitaine de frégate. Si tu as réussi à donner une leçon à cet individu sans lui faire trop de mal et sans nous causer trop d'ennuis, tout sera pour le mieux.

Le jeudi, à quatre heures de l'après-midi, M. d'Espinay ayant terminé son service se fit conduire à terre et gagna l'hôtel de Co-

Charmeroy l'attendait,

— Je n'avais pas prévu, en tartant, les in-vitations à diner, dit-il dès que l'officier en-tra, je vais être obligé d'aller chez M. Perdiccas en veston: j'en aurai une tête!...

Mon ami, répondit d'Espinay, la réunion est tout à fait aans cérémonie, tu seraş très bien en veston. Ce n'est pas toi le prétendant de Mile Contarini, que je sache!...

A propos, pendant que j'y pense, pas un mot d'allusion à Félizanne en présence de Georges Perdiccas!

Sover tranquille, je ne tiens pas à me

ges Perdiccas'

— Soyez tranquille, je ne tiens pas à me faire arracher les yeux, je sais qu'avec les amoureux, surfout quand ils sont malheureux, il faut être extrémement prudent.

— Maintenant, comment vais-je t'appeler? reprit le marin. J'ai dit l'autre jour à Perdiceas que su tenommais Marc Vigier; à ce moment-là, il était interdit de t'appeler par ton nom.

moment-là, il etait interent de connaît, il est simpossible de peraister dans ce système, et puis Georges ne retrouverait pas son ancien camarade du Quartier.

Libitien, vous donnerez mon vrai nom: